

POUVOIRS FINANCIERS - SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS (Vote 5)

**EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA
(Incluant Service Canada et programmes du Travail)**

Pouvoirs fonctionnels

Cet instrument de délégation doit être lu de concert avec les notes supplémentaires, lesquelles définissent les restrictions et limites financières.	Titres de postes / Échelons hiérarchiques					
	31.1	39.1	39.2	39.3	39.4 / 39.5	39.6
	Ministre de EDSC	Dirigeant principal des finances (DGDPF)	Adjoint au dirigeant principal des finances - DGDPF	Directeur général principal - DIRCM, DGDPF	Directeur principal / Directeur - DIRCM, DGDPF	Spécialiste fonctionnel, DIRCM, DGDPF
Domaine de compétence						
Pouvoir de payer						
Article 33 de la LGPF	P	P	P	P	P	P

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique appropriés du Conseil du Trésor et du gouvernement.